

CONCOURS
2026
2027
Catégorie C

J'INTÈGRE —
LA FONCTION
— PUBLIQUE

ATSEM • ASEM

EXTERNE, INTERNE ET 3^e VOIE
100 FICHES ET 1 000 QCM

Corinne Pelletier

Diplômée en psychologie cognitive
et directrice d'une association gestionnaire de services
et d'établissements pour personnes déficientes sensorielles.

DUNOD

Direction et conception graphique de la couverture : Nicolas Wiel

Édition : Aurore Béra, Anne Le Duc

Maquette intérieure : Caroline Joubert © Atelier du Livre

Mise en page : Belle Page

Dessins intérieurs : danielabarreto © Fotolia

Illustrations : © Freepik.com

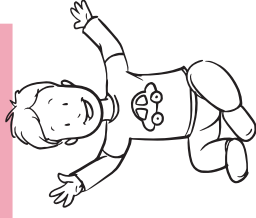
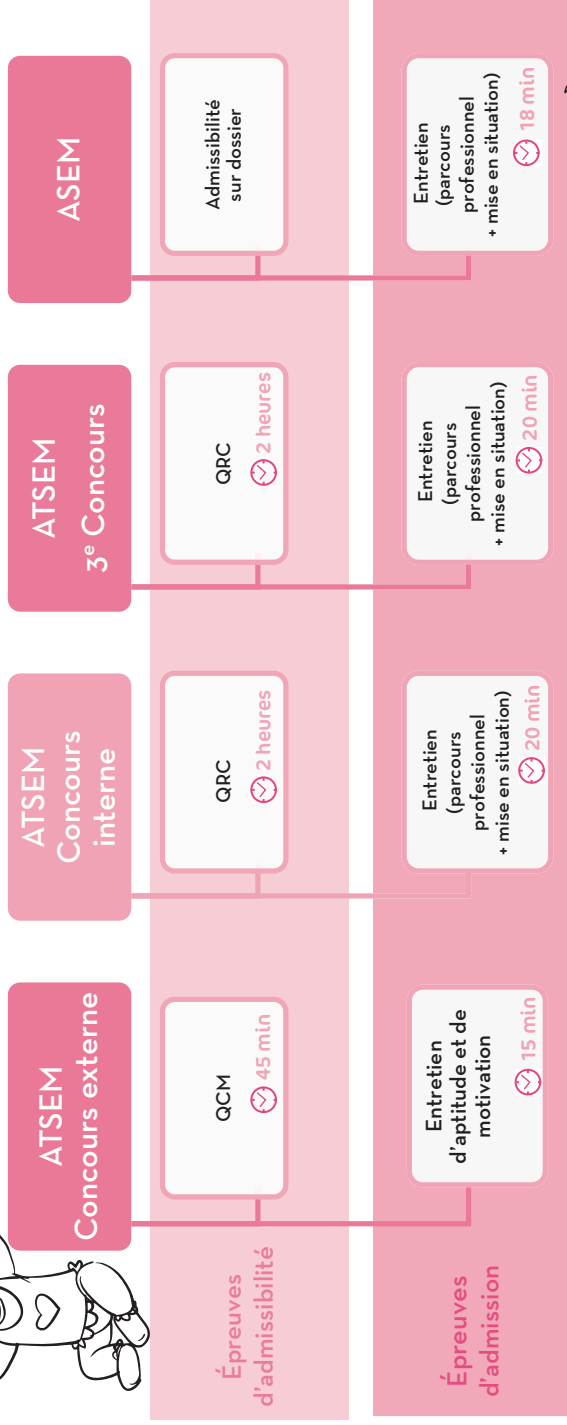
© Dunod, 2026

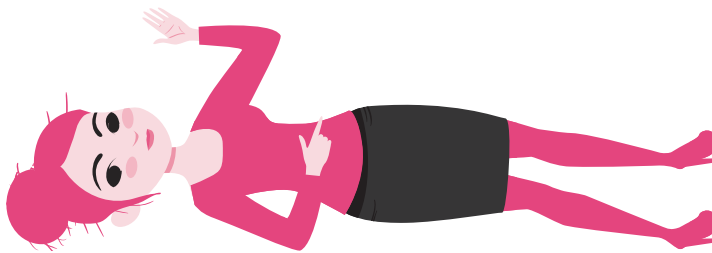
11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

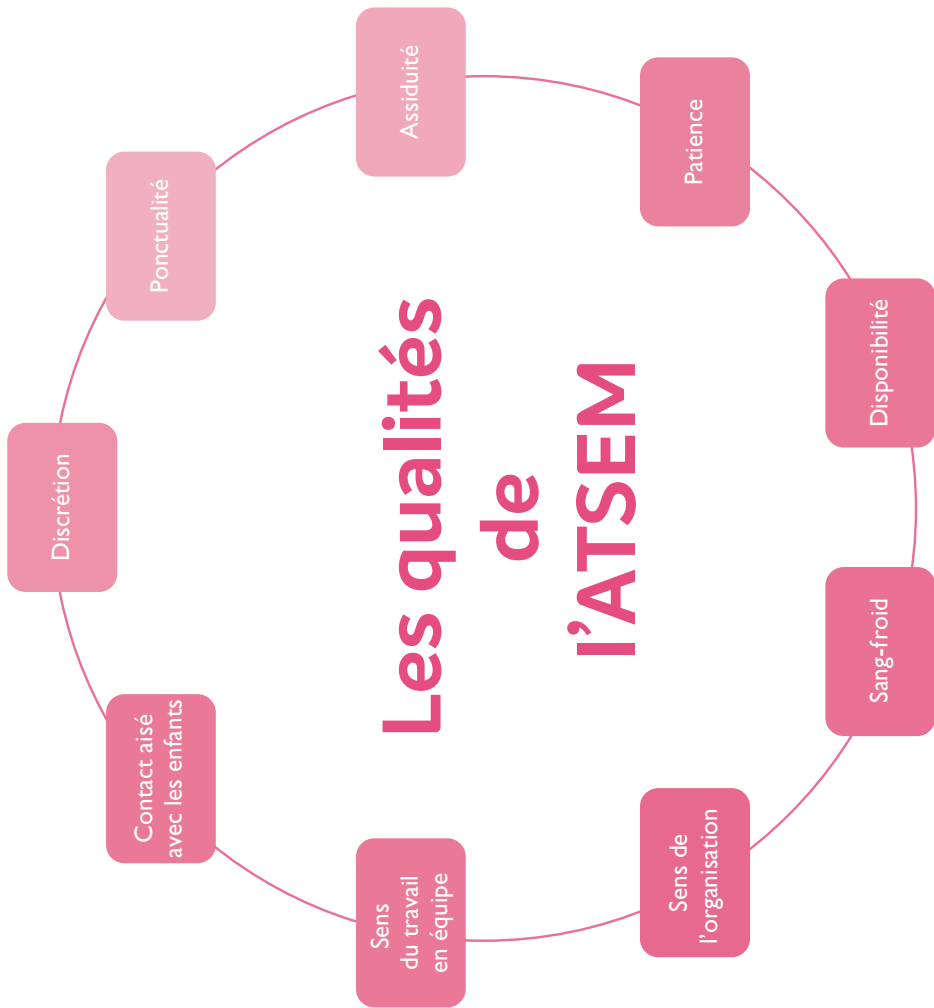
ISBN : 978-2-10-089434-5

Les épreuves des concours





Les qualités de l'ATSEM



Sommaire

Partie 1

Le développement de l'enfant

1. Le développement moteur	2
2. Le développement du langage	3
3. Le développement cognitif	5
4. Le développement socio-affectif	6
5. Le schéma corporel	7
6. L'acquisition de l'autonomie	8
7. Les comportements difficiles	9
8. L'acquisition de la propreté	10
9. L'acquisition des règles d'hygiène corporelle	11
QCM	12
Corrigés	17

Partie 2

Le sommeil

10. Les besoins de sommeil de l'enfant	20
11. La sieste	21
12. La préparation de la salle de repos	22
13. La surveillance de la sieste	23
QCM	24
Corrigés	27

Partie 3

L'alimentation

14. Les besoins alimentaires de l'enfant	30
15. La restauration scolaire	33
16. L'encadrement du temps de restauration	34
17. Le fonctionnement du service de restauration	35
QCM	37
Corrigés	42

Partie 4

Les apprentissages

18. Les programmes scolaires	46
19. L'acquisition de la lecture	47

20. L'acquisition de l'écriture	48
21. Les troubles de l'apprentissage	49
22. Le jeu	50
23. L'accompagnement des enfants dans les apprentissages scolaires	52
24. L'accompagnement des enfants dans l'apprentissage du vivre ensemble	54
QCM	55
Corrigés	57

Partie 5

Les activités de l'ATSEM

25. L'accueil de l'enfant pour sa première journée de classe	60
26. L'accueil de l'enfant au quotidien	62
27. L'assistance à l'enseignant	63
28. La gestion du matériel pédagogique	64
29. Le bon déroulement des activités pédagogiques	65
30. L'encadrement d'une activité pédagogique	67
31. Les activités périscolaires	68
32. L'animation d'une activité périscolaire	70
33. La participation aux séances de motricité	71
34. Les interdictions	72
QCM	74
Corrigés	81

Partie 6

La santé

35. Les maladies infantiles	86
36. Les parasitoses	88
37. Les vaccinations	90
38. Le suivi médical de l'enfant	91
39. La surveillance médicale à l'école	92
40. La scolarisation de l'enfant malade	93
41. La scolarisation de l'enfant handicapé	95
42. L'armoire à pharmacie	96
43. Les soins bénins	97
44. Les urgences médicales	99
45. Les bons gestes en cas d'étouffement	101
46. Les mesures en cas de risque de contagion	102
47. Les mesures en cas de canicule	104
48. La promotion de l'activité physique	105
49. La sécurité affective	106
QCM	107
Corrigés	112

Partie 7

La sécurité à l'école

50. Le plan Vigipirate	116
51. Le plan particulier de mise en sûreté « attentat – intrusion »	117
52. Le plan particulier de mise en sûreté « risques majeurs »	118
53. Les mesures en cas d'incendie	119
54. La surveillance de la récréation	121
55. La sécurité des déplacements	122
QCM	123
Corrigés	127

Partie 8

L'entretien

56. Les principes de base	130
57. Le bio-nettoyage	132
58. Les produits d'entretien	133
59. La réalisation d'une dilution	134
60. Les équipements d'entretien	136
61. Les activités d'entretien	138
62. L'entretien de la salle de classe	140
63. L'entretien des sanitaires	142
64. Les pictogrammes de danger	143
65. Le tri et l'évacuation des déchets	145
66. L'entretien du linge de l'école	146
67. Les symboles d'entretien des textiles	147
68. Les éco-gestes	149
QCM	150
Corrigés	155

Partie 9

L'école maternelle

69. La scolarisation du jeune enfant	160
70. Les acteurs de l'école maternelle	162
71. Les rythmes scolaires	164
72. La journée type	165
73. Les partenaires extérieurs	167
74. Les cahiers de liaison et de vie	168
75. Le projet d'école	169
76. Le conseil d'école	170
77. Les sorties scolaires	171

78. Les sanctions	173
79. Le doudou à l'école	175
80. Les parents d'élèves	176
81. L'autorité parentale	177
82. La laïcité à l'école	178
QCM	179
Corrigés	185

Partie 10

La communication

83. La discrétion professionnelle	190
84. Le travail en équipe	191
85. La communication avec les enfants	192
86. La communication avec les familles	193
87. La gestion d'un conflit entre deux enfants	194
88. L'obligation de rendre compte à l'enseignant	195
89. La posture appropriée	196
QCM	197
Corrigés	201

Partie 11

L'environnement professionnel de l'ATSEM

90. Les collectivités territoriales	204
91. La Ville de Paris	206
92. Les compétences en matière de gestion de l'école	207
93. Le cadre hiérarchique	208
94. Le cadre fonctionnel	209
95. L'affectation dans les classes	210
96. La salle de classe	211
97. Les locaux	212
98. Les risques professionnels	213
99. La prévention	215
100. Le service minimum d'accueil	218
101. Les possibilités d'évolution professionnelle	219
102. Les droits et obligations des ATSEM	220
103. La charte des ATSEM	221
104. La littérature jeunesse	222
QCM	223
Corrigés	228
Les sigles à connaître	231

Partie

1

**Le développement
de l'enfant**

1

Le développement moteur

1 Ce qu'il faut savoir

L'enfant développe des aptitudes motrices selon un ordre prévisible et logique, par paliers successifs alternant des phases de progrès, de stagnation voire de régression. Chaque enfant se développe à son rythme.

Les causes d'un retard moteur peuvent être multiples : la prématurité, un traumatisme, certaines pathologies (méningite, épilepsie), une carence affective, etc.

La dyspraxie (difficulté à automatiser des gestes) touche 6 % des enfants de 3 à 5 ans. On parle d'un TDC (trouble développemental de la coordination).

Âge	Étapes de développement moteur : l'enfant sait
3 ans	• Monter les escaliers en mettant un pied sur chaque marche. • Tenir debout sur une seule jambe quelques secondes. • Faire du tricycle. • Taper dans un ballon avec le pied. • Empiler plusieurs cubes. • S'habiller seul. 
4 ans	• Descendre les escaliers. • Viser une cible avec le ballon lancé avec les mains. • Couper avec des ciseaux en allant tout droit. • Sauter sur un pied. • Faire du vélo. 
5-6 ans	• Courir comme un adulte. • Lacer ses chaussures. • Colorier sans dépasser les contours. • Découper selon des tracés variés. 

2 À l'école maternelle

L'école maternelle propose des activités (ateliers de motricité, jeux, exercices de graphisme, etc.) qui accompagnent le développement moteur du jeune enfant.

Bouger est un besoin physiologique naturel chez le jeune enfant, essentiel à son bon développement. À l'école, des temps de défoulement sont nécessaires pour permettre des phases de forte concentration pendant les apprentissages.

1 Ce qu'il faut savoir

L'enfant acquiert des compétences langagières en communiquant avec les adultes et les autres enfants.

Âge	Étapes de développement du langage : l'enfant sait
2 ans	• Dire 50 à 200 mots de vocabulaire. • Faire des phrases de 2 ou 3 mots (« Papa parti »). • Poser des questions. • Comprendre des ordres simples (« Va chercher ton pyjama »). • Utiliser son prénom.
3 ans	• Dire 400 à 900 mots de vocabulaire. • Utiliser le pronom personnel « Je » pour parler de lui. • Construire des phrases avec sujet + verbe + adjectif. • Chanter des comptines. • Décrire un dessin.
4 ans	• Maîtriser tous les sons de la langue sauf : <i>ch/j</i> et <i>s/z</i> qui peuvent ne pas être différenciés. • Inventer des mots. • Produire des phrases complexes avec des propositions relatives. • Nommer les couleurs. • Compter jusqu'à 5.
5 ans	• Tenir une conversation. • Comprendre les consignes complexes avec des mots abstraits. • Réciter les lettres de l'alphabet. • Compter jusqu'à 10, voire 15.
6 ans	Il est prêt pour l'apprentissage de l'écrit. La lecture est normalement acquise en CP et se perfectionne par la suite.

2 À l'école maternelle

À l'école maternelle, le langage est à la base de l'action pédagogique.

Il existe des inégalités très fortes entre les enfants à l'entrée à l'école maternelle qui influent sur le développement du langage.

Repérer une difficulté de langage chez un élève de maternelle

On distingue :

- **les troubles de la parole** : altérations du rythme (bégaiement) ou des sons (mots raccourcis, suppression de syllabes, etc.) ;
- **les troubles du langage en compréhension ou en expression** : vocabulaire pauvre, pronoms personnels mal utilisés, mots juxtaposés sans grammaire, etc. La **dysphasie** est un trouble sévère du langage oral, qui touche l'expression et/ou la compréhension et perturbe grandement les apprentissages. On parle d'un **trouble spécifique du langage** (TSL).

Le rôle de l'ATSEM

Au niveau des acquisitions langagières, ses contributions sont multiples :

- Il joue un rôle important dans le développement du langage des jeunes élèves grâce à la fréquence de ses interactions avec eux. Il doit être vigilant à **utiliser des formulations correctes** et à **multiplier les situations d'acquisition de vocabulaire** (le rangement, le déshabillage/habillage, la sieste, le passage aux sanitaires, l'arrivée et le départ, le repas, etc.).
- Il **reprend systématiquement les erreurs de français et l'utilisation d'un vocabulaire inadapté** en reformulant les propos des élèves. Ces derniers ne sont pas réprimandés.
- Il est à **l'écoute et répond aux questions** des enfants.
- Il **favorise les interactions**, sans juger ou remettre en question ce que les élèves expriment.
- Il doit être en capacité de **repérer les difficultés de langage**.

Dépistage des troubles du langage et de la communication à l'école maternelle

Depuis 2025, un nouveau dispositif piloté par l'Assurance Maladie et l'Éducation nationale vise à repérer précocement les troubles du langage et de la communication chez les enfants de petite section de maternelle, de 36 à 42 mois. L'ERTL4 est l'Épreuve de Repérage des Troubles du Langage à 4 ans.

